

La fortune de Louis Bouilhet

Daniel FAUVEL*

C'est un sujet inédit ou presque car on ne s'est guère intéressé à la vie de Louis Bouilhet. Quelques documents d'archives découverts récemment permettent d'éclairer deux périodes essentielles de la vie du poète : 1846-1848 quand se noue l'amitié entre Bouilhet et Flaubert et 1868-1872, les années qui précèdent et qui suivent sa mort, survenue en 1869.

L'opinion de Gustave Flaubert sur la fortune de son ami Bouilhet en 1846 est connue par une lettre à Louise Colet¹.

C'est un pauvre garçon qui donne ici des leçons pour vivre et qui est poète, un vrai poète qui fait des choses superbes et charmantes et qui restera inconnu parce qu'il lui manque deux choses : le pain et le temps...

Une comparaison implicite place Flaubert dans les héritiers fortunés et Bouilhet dans les malheureux obligés de gagner leur pain. Flaubert est riche et Bouilhet est pauvre, c'est un fait mais peut-on en dire plus ?

Les documents d'archives permettent de nuancer cette phrase. Gustave Flaubert se pense riche parce que son père vient de mourir, laissant une fortune considérable mais l'écrivain ne peut en disposer librement car c'est sa mère qui tient les cordons de l'héritage². Par contre, dès 1848, Louis Bouilhet bénéficie déjà d'une petite fortune personnelle, en l'occurrence les propriétés offertes par son parrain Michel, Antoine, Hyacinthe Pessey, ancien régisseur du prince de Montmorency-Luxembourg et ancien maire de Cany-Barville³. La particularité de Bouilhet sur Flaubert, c'est qu'il pouvait disposer de son argent à sa guise alors que l'auteur de *Madame Bovary* n'a cessé de quémander de l'argent à son père, puis à sa mère et enfin à Ernest Commanville, gestionnaires successifs de la fortune familiale.

* *Président honoraire de l'Association des Amis de Flaubert et de Maupassant*

1. Lettre à Louise Colet du 14 au 15 août 1846, Gustave Flaubert, *Correspondance*, Gallimard, « Bibliothèque de la Pléiade », t. 1, p. 303.

2. Voir l'inventaire après décès sur le site des Amis de Flaubert et de Maupassant.

3. ADSM, 3P2/995, matrice cadastrale de Cany-Barville, p. 170.